

prêtres se sont révoltés contre Rome (cris de : honte ! honte !), quand ce sont les prêtres qui se sont soumis aux ordres de Rome dès le vingt-six juillet 1911, et que c'est Monseigneur Bruchési qui a fait retirer cette offre.

Dans un autre paragraphe, qui, cette fois, s'adresse à moi, "La Presse" dit : "Nous pouvons même lui reprocher d'avoir, en plusieurs circonstances, compromis la dignité de la magistrature. Le neuf juillet 1911, alors que l'administrateur du diocèse de Montréal était à St-Jean dans l'exercice de ses fonctions, M. le juge Monet a envahi le presbytère, à la tête d'une population ameutée et s'est livré à des violences de langage véritablement inouïes... etc.

"Si l'évêque de Montréal, dit-il, persiste dans sa décision, nous le haïrons autant que nous aimons les prêtres qui sont parmi nous".

Messieurs, j'ai prononcé ces paroles, et je vais les soutenir ce soir. Quand j'épouse une cause, je ne l'abandonne jamais.

"La Presse" me reproche d'avoir envahi, avec une foule ameutée, le presbytère de St-Jean, le neuf juillet 1911. Voulez-vous rappeler vos souvenirs, messieurs ? Ai-je envahi le presbytère, ou n'est-ce pas M. le chanoine Roy lui-même—peut-être celui qui a écrit cet article de "La Presse"—qui, du haut de la chaire, nous a invités à aller le rencontrer au presbytère ? (applaudissements). Comme je ne suis pas un franc-maçon, j'étais à la messe, et j'ai accepté l'invitation (applaudissements). "La Presse" jette tout simplement l'insulte à la population de St-Jean. "Une foule ameutée", une foule de chiens enragés, car c'est cela que veut dire "une foule ameutée", "a envahi à ma suite les marches du presbytère" ! Mais quoi ! je vois ici le doyen des hommes de profession de la ville de St-Jean. Son nom est si honorable qu'il ne permettra bien de le mentionner, monsieur le notaire Archambault. Il était avec moi, comme il y est encore aujourd'hui. (vifs applaudissements). Et puisque "La Presse" est assez stupide pour écrire que j'étais à la tête d'une foule ameutée, je vais donner les noms de ceux qui, aux yeux de "La Presse", d'aujourd'hui, avaient alors l'allure de chiens enragés.

Le second qui me suivait était-il un émeutier ? Jeune homme intelligent, homme d'avenir, homme de jugement, mon ami le magistrat St-Cyr (vifs applaudissements). Mais, les quatre-cinquièmes des hommes de profession de la ville de St-Jean, étaient avec moi, ce jour-là. Je vois ici sur l'estrade le doyen de la profession d'avocat, le registraire de St-Jean,